



UN ETAT ISRAELIEN ET UN ETAT PALESTINIEN SERONT-ILS VIABLES



Mémoire de géopolitique
du chef de bataillon Samba TALL
dans le cadre du séminaire « Géopolitique du Proche-Orient »

Directeur : Sénateur Xavier de VILLEPIN

Avril 2005

Un Etat israélien et un Etat palestinien seront-ils viables

SOMMAIRE

CHAPITRE I : IMPOSSIBILITE D'AVOIR UN SEUL ETAT

Le poids de l'histoire

La problématique des ressources

Le rêve irréalisable

CHAPITRE II : BENEFICES POUR LES DEUX PEUPLES

Affirmation culturelle et religieuse

Bénéfices sécuritaires

Gains économiques

CHAPITRE III : IMPLICATIONS

Impacts sur la sécurité collective

Conséquences sur la société française

Implications pour la France

INTRODUCTION

Israéliens et Palestiniens, c'est respectivement 6 millions de juifs et 5 millions d'arabes, musulmans et chrétiens, se disputant un territoire semi-aride de 26000 km² pour des raisons religieuses, idéologiques et économiques. Disputes accentuées par le fait qu'Israël est une société développée avec une mentalité d'assiégé alors que la Palestine est une société du tiers-monde vivant avec les sentiments d'un colonisé.

Face à une telle problématique, il est tout à fait légitime de s'interroger sur la viabilité future d'un Etat Israélien et d'un Etat Palestinien ainsi que ses conséquences pour le monde et pour la France en particulier.

A l'orée de cette année 2005, nous sommes dans un contexte particulier de ce conflit vieux de plus d'un siècle et qui a déjà connu deux ruptures stratégiques avec la création de l'Etat juif en 1948 et la reconnaissance du droit à l'existence d'Israël par les pays arabes à partir des accords Egypto-Israélien de 1979. En effet, une nouvelle donne s'est faite jour.

D'une part, le peuple palestinien a désigné comme successeur à Yasser ARAFAT, Mahmoud ABBAS qui, depuis une dizaine d'années, prône la renonciation à l'Intifada armée et le dialogue avec Israël.

D'autre part, le premier ministre Ariel SHARON, et avec lui la majorité des israéliens, reconnaissent l'inutilité de poursuivre la colonisation de territoires et la nécessité d'une coexistence pacifique avec leurs voisins.

En outre, le président George W. BUSH et les dirigeants américains sont ouverts à de nouvelles perspectives à cause de la perception négative de leur politique dans le monde et, en particulier, dans ses régions musulmanes.

En conséquence, il sera traité dans ce mémoire de géopolitique de l'impossibilité d'avoir un seul Etat dans cette région, Israël ou Palestine, puis des bénéfices sécuritaires et économiques que ces deux peuples ont à tirer d'une coexistence pacifique et, enfin, des implications pour le monde et pour la France en particulier.

CHAPITRE 1 : IMPOSSIBILITE D'AVOIR UN SEUL ETAT

Certes, le conflit israélo-palestinien semble impossible à résoudre en raison du «*poids de l'histoire* »¹ et de la rareté des ressources dans cette région. Cependant, la donne géopolitique montre qu'il est impossible d'avoir un seul Etat, Israélien ou Palestinien, sur cette terre.

11. LE POIDS DE L'HISTOIRE

Berceau des trois grandes religions monothéistes, la région de Palestine est depuis plus de 2000 ans le théâtre de rivalités religieuses et idéologiques qui seront exacerbées par la guerre par procuration que se livrent les Etats-Unis et l'Union Soviétique durant la guerre froide.

D'une part, le conflit entre Israéliens et Palestiniens a des origines remontant à la naissance du judaïsme qui a survécu, avec plus ou moins de malheurs, sous les règnes successifs des pharaons égyptiens, des phéniciens, des grecs, des romains, des chrétiens, des musulmans, des européens puis des nazis. Cette histoire chaotique est encore au cœur du volet religieux de ce conflit qui a été ravivée par la domination exercée progressivement sur la région par l'Etat d'Israël depuis sa création en 1948.

D'autre part, la création du mouvement sioniste par Théodore HERZL, en 1870, va donner une connotation idéologique aux rêves de création d'un foyer national juif. Aussi, l'identité de l'Etat israélien s'est forgé sur un fort sentiment idéologique qui s'est radicalisé au contact antagoniste d'un anti-sémitisme européen latent, du communisme russe, du nazisme puis du panarabisme. Ainsi, c'est le sionisme plus que la religion qui reste un élément fédérateur entre les askhenazes et les sépharades, les israéliens laïcs et les juifs de la diaspora. En dépit des divergences politiques et des fractures sociales, cet idéal qui leur a permis de bâtir un Etat n'est pas prêt de s'éteindre parce qu'il est fortement vécu par les générations ayant connu les persécutions et qu'il est

¹ Sénateur Xavier de VILLEPIN, Séminaire de Géopolitique au Collège Interarmées de Défense, Paris, le 02 Novembre 2004.

fortement ancré chez les jeunes d'origine européenne ou américaine vivant dans les colonies de peuplement. Donc, tant que le souvenir de l'holocauste restera dans les esprits, Israël sera toujours considéré comme la citadelle assiégée à défendre par tous les juifs du monde qui considèrent ce pays comme leur patrie primaire.

En outre, exacerbé par la naissance du panarabisme au début du XX^{ème} Siècle, la confrontation entre colons juifs et autochtones palestiniens prendra les dimensions d'un conflit opposant les Etats arabes de la région, soutenus par l'Union Soviétique, à l'Etat d'Israël appuyé par les puissances occidentales. Aujourd'hui, en dépit des avancées sur la recherche d'une paix, le conflit demeure fort influencé par la haine que se vouent les extrémistes des deux bords soutenus respectivement par les néoconservateurs américains et les mouvements islamistes.

12. LA PROBLEMATIQUE DES RESSOURCES

Dès sa naissance, ce conflit a eu une forte dimension économique en raison de l'exiguïté des zones propices à l'agriculture, de la rareté de l'eau et de la densité de la population.

D'abord, la question des terres arables s'est toujours posée avec acuité dans la région géographique Israël-Palestine du fait de sa superficie réduite, de l'importance de la population et des surfaces montagneuses et désertiques. En effet, la Palestine et Israël se partagent un territoire de 26000 km² avec des populations respectives de 6 et 4 millions d'habitants. En conséquence, ces différends sur la terre ont toujours pesé sur la coexistence entre deux entités car les seules zones favorables à l'agriculture se trouvent dans les petites plaines du littoral et au niveau de quelques vallées encaissées.

Ensuite, en raison de la rareté des grands cours d'eau dans la région et de la faiblesse des nappes phréatiques, l'occupation des territoires de Cisjordanie ainsi que l'annexion du plateau du Golan, occupé depuis 1967, sont capitales pour les Israéliens dans la mesure où cela leur procure la maîtrise

des ressources hydrauliques sur l'ensemble de la Palestine d'avant 1947². Il est vrai l'Etat hébreu n'est pas sans ressources propres dans ce domaine mais il ne peut garantir ses besoins sans maintenir un certain contrôle sur les eaux Jourdain, du lac de Tibériade et sur d'autres sources de la région.

Enfin, avec une densité de près de 300 habitants/km², culminant à plus de 1000 habitants/km² pour Tel Aviv et la Bande de Gaza, la région est l'une des plus peuplées au monde. En un peu plus d'un demi-siècle d'existence, Israël a connu une croissance de sa population dont la moitié provient de l'immigration et malgré la très forte natalité chez les juifs orthodoxes (7,6 enfants/femme), le taux moyen de fécondité³ des femmes israéliennes se situe à 2,6. En revanche, avec 4,7 enfants par femme, la population arabe double quasiment tous les vingt ans.

Ainsi, dans cet espace restreint que se disputent israéliens et palestiniens, et où les plus nombreux vivent sur les terres les moins fertiles, les communautés extrémistes des deux bords peuvent toujours trouver des raisons d'entretenir ce conflit.

13. LE REVE IRREALISABLE

Aujourd'hui, la réalité géopolitique démontre que l'existence d'un seul Etat, palestinien ou israélien, sur ce territoire disputé relève de l'utopie.

D'un côté, il est patent que le rêve arabe de faire disparaître l'Etat hébreu pour ériger à sa place un Etat palestinien est impossible en raison de la nature des relations internationales, du potentiel militaire d'Israël et des faibles atouts d'une Palestine isolée.

En effet, l'intangibilité des frontières étatiques actuelles est un principe bien établi dans le système des nations. Si des entreprises de sécession ont pu

² CHAUPRADE Aymeric .*Géopolitique, constantes et changements dans l'histoire*. Editions Ellipses, Paris, Pages 606-629.

³ Bureau Central des Statistiques. *Israël in figures 2001*. Tel Aviv

aboutir, comme au Timor Oriental et dans l'ancienne République Fédérale de Yougoslavie, les tentatives d'absorption d'un Etat n'ont jamais été acceptées par la communauté internationale. Ainsi, si la Chine est l'objet de condamnations répétées dans sa tentative d'annexion du Tibet, en cours depuis plus d'un demi-siècle, l'Irak de Saddam Hussein s'est vu opposée la force des armes lors de l'invasion du Koweït en 1990.

De même, la suprématie militaire d'Israël sur le Proche et le Moyen Orient ne permet plus à l'un des Etats de la région, ni à une quelconque coalition arabe de menacer son existence. En effet, ses capacités de renseignement, ses moyens militaires ainsi que son autonomie de décision vis-à-vis de son allié américain lui permettent de juguler préemptive ment tout menace voire de maintenir au plus bas les capacités militaires de ses adversaires potentiels, à l'image de ce qu'il est advenu de la centrale nucléaire irakienne d'Osirak en 1984.

Parallèlement, un Etat palestinien seul n'est pas viable parce qu'il butera toujours sur l'équation de l'absence de ressources naturelles et la forte densité de population dans une région aride et confinée. Ainsi, les palestiniens ne survivent que grâce à l'aide massive de l'Union Européenne, des pays arabes et des retombées de l'économie d'Israël⁴. Les échanges se font à 90% avec l'Etat hébreu qui maîtrise en outre l'emploi des palestiniens. Au nombre de 120 000 en 1993 ces derniers ne sont plus que 35 000 d'après les statistiques officielles des années 2000. Depuis la reprise de la seconde Intifada, le bouclage des territoires, les restrictions de toutes sortes et la destruction des infrastructures ont conduit à un appauvrissement sans précédent des populations palestiniennes.

A l'opposé, un Etat israélien persistant à occuper seul cet espace géographique va vers l'implosion du fait de la nature de son économie qui demeure fortement subventionné, de ses fractures sociales et de sa démographie.

⁴ Israël représentait 80% des exportations (0,7 milliards de dollars) et 90% des importations (1,8 milliards de dollars) de Gaza et Cisjordanie. *Mondes Rebelles* 2003.

Malgré un PNB par habitant de près de 17000 dollars, équivalent à celui de la Grande-Bretagne, l'économie israélienne est fortement dépendante des subventions américaines, de l'aide de la diaspora juive et de produits dont le marché est très fluctuant. A l'exception des ressources en phosphate et potasse, les ressources du sous-sol sont modestes. Les ressources en pétrole et en gaz n'empêchent pas une dépendance énergétique du pays à près de 90%. L'économie repose fortement sur l'aide bilatérale que les Etats-Unis accordent à cet allié majeur et sur les investissements directs et indirects de la diaspora. Cependant, ces apports, de même que les bénéfices tirés du tourisme et du diamant, peuvent pâtir d'un effet de conjoncture mondial. Paradoxalement, alors que l'Etat hébreu ne possède aucun gisement diamantifère, la taille et la vente des diamants, pratiquées sur le territoire sont sa plus importante source de rentrée de devises⁵.

Egalement, si Israël tire une partie de ses ressources du tourisme, qui lui rapporte chaque année environ 2 milliards de dollars, la persistance de l'insécurité liée aux attentats pourrait modifier le comportement des touristes et réduire cette manne indispensable au bon équilibre des finances publiques. Déjà, les chiffres 2004 mettent en évidence une chute de 51% par rapport à ceux de 1999.

En plus, son avenir comme associé particulier de l'Union Européenne peut être remis en cause en raison du manque de conformité aux critères européens de bonne gouvernance économique en raison d'un déficit budgétaire permanent du à l'effort de Défense et du non respect de la loi internationale ; en effet, l'Etat hébreu est régulièrement condamné du fait qu'il figure sur la liste noire des pays accusés de blanchiment d'argent et contribue de par ses exportations croissantes de matériels militaires à la dissémination des armes.

Ainsi, la situation économique s'est sérieusement détériorée au cours des dernières années sous l'effet conjugué du conflit avec les palestiniens, du

⁵ Importations de diamants bruts : 6,7 milliards de dollars. Ventes de diamants (taillés et non taillés) :9,6 milliards de dollars. *Israël in figures 2001*. Tel Aviv.

coût de l'occupation et de la concurrence asiatique dans le secteur des hautes technologies.

La seconde difficulté à la pérennité d'un Etat israélien seul réside dans l'élargissement de ses fractures sociales. Jusqu'à ces dernières années, la mobilisation contre le terrorisme et l'effort de Défense avaient occulté les efforts nécessaires en matière d'intégration, d'enseignement supérieur et d'amélioration des services publics. Les gouvernements successifs ont pris beaucoup de mesures destinées à favoriser l'immigration. Avec un poids de 17% dans le budget, il s'agit du premier poste de dépenses publiques⁶ pratiquement à égalité avec celui de la Défense.

Certes, l'immigration en provenance de la Russie a permis de relancer un peu la machine économique mais elle pèse sur les finances publiques et surtout, elle a créé de nouveaux clivages au sein de la société israélienne en accroissant le ressentiment des sépharades et des falashas qui se sentent un peu plus marginalisés dans l'économie qui s'est toujours développée sous une certaine mainmise des askhenazes. Ainsi, des manifestations sur le thème de l'emploi ont vu le jour et ont déjà eu à dégénérer en émeutes en décembre 1997 et en octobre 2000. Et les problèmes socio criminels liés à l'existence de mafias (prostitution, drogue, extorsion de fonds et jeux clandestins), qui semblent avoir été importés avec la communauté russe, accentuent les difficultés.

En plus, la société israélienne devra également gérer l'hétérogénéité croissante de sa population ainsi que les équilibres entre les jeunes et les vieux. Ainsi, même si les projections démographiques prennent en compte la croissance importante de la population ultra orthodoxe⁷ et l'apport de la récente immigration venant de Russie, il est probable que la population arabe sera équivalente à la population israélite dans une décennie et qu'elle sera largement majoritaire vers 2050 et ce, sans que soient comptabilisés les

⁶ Après celui de la dette (pour moitié américaine) qui s'élève à 35% du budget et 49% du PIB. Revue Courrier International, N°749, Mars 2005.

⁷ Les ultra orthodoxes représentent près de 7% de la population juive d'Israël. Les projections démographiques les plus optimistes les prévoient à 11% en 2020 et 17% en 2050.

réfugiés palestiniens dans les pays limitrophes estimés aujourd'hui à plus de 3 millions.

Donc, au vu de l'évolution des relations internationales, Israël aura à opter entre une démocratie dans laquelle les juifs seront minoritaires, un régime d'apartheid qui sera mis au ban des nations ou le voisinage avec une Palestine.

En somme, bien que teinté de divergences religieuses et idéologiques, le problème israélo-arabe réside en majeure partie dans la question démographique exacerbée par l'exiguïté du territoire et la rareté des ressources. En conséquence, les palestiniens et les israéliens ont en commun l'obligation de lutter pour la survie de leur peuple mais sont irrémédiablement condamnés par l'histoire à cohabiter au sein d'un Etat binational ou dans deux Etats voisins fortement intégrés.

II. CHAPITRE 2 : BENEFILES POUR LES DEUX PEUPLES

21. AFFIRMATION CULTURELLE ET RELIGIEUSE

Bien que chacun de ces deux peuples appréhende de voir son identité religieuse et culturelle affaiblie par l'autre, il est évident que seule une cohabitation permettra aux israéliens et au palestiniens de mieux affirmer leur culture et leur foi religieuse.

En effet, les risques d'implosion des régimes autocratiques de la région ainsi que la forte croissance de la population arabe sont des motifs de légitime inquiétude pour tous ceux qui tiennent à la judéité de l'Etat d'Israël.

Aujourd'hui, tous les Etats arabes du Proche et du Moyen Orient sont menacés dans leurs fondements par des problèmes sociaux et économiques qui trouvent une forte caisse de résonance dans les théories propagées par l'idéologie fondamentaliste. La chute brutale d'un seul de ces gouvernements pourrait, par un effet domino, entraîner l'implosion du voisinage d'Israël et son basculement dans la sphère des théocraties, à l'image du scénario qui est entrain de se dessiner en Irak depuis les élections de janvier 2005. Et, là, force est reconnaître que l'Etat hébreu pourrait se retrouver dans un environnement arabe plus hostile, parce que démographiquement important et très marqué religieusement.

De même, en raison du facteur démographique, la dilution de l'identité juive d'Israël est un risque réel. Sur une population d'un peu plus de 6 millions d'habitants, près de 1,5 millions sont arabes ou druzes soit une proportion de 19,5%. Ce dernier chiffre pourrait monter à 23% en 2020 et 31% en 2050. Additionné à la population des territoires, à l'horizon 2020, cela ferait plus de 8 millions d'arabes et près de 6,7 millions de juifs sur le territoire de la Palestine de 1947 sans compter les réfugiés dans les pays limitrophes qui, eux, avoisineraient les 5 millions. Cette « bombe démographique » pose la question

de la judéité d'Israël qui devra trouver le moyen de rester un Etat démocratique alors que les israélites qui le dirigent y sont minoritaires.

Cette crainte se retrouve également chez les palestiniens dont la société subit l'influence des religieux et est écartelée entre les aspirations démocratiques et le nationalisme arabe renaissant.

Ainsi, malgré la reconnaissance du droit à l'existence d'Israël par la majorité des palestiniens, certains segments de la population acquis aux thèses du Hamas refusent encore toute forme de cohabitation avec l'Etat hébreu. Cette crainte qui trouve ses fondements dans le conflit en cours est amplifiée par la crainte de ce que certains extrémistes appellent « la corruption des valeurs ».

De même, bien qu'héritiers d'une société fortement patriarcale et clanique, les palestiniens de toutes confessions ont su militer ensemble dans des mouvements de libération laïcs et bâtir un embryon d'Etat démocratique. Toutefois, depuis la Guerre du Golfe de 1991, le sentiment religieux connaît un regain de vitalité et ses éléments les plus extrémistes ont tendance à prôner le retour à des pseudo valeurs très rétrogrades. Et ces thèses ne manquent pas de trouver écho auprès de certaines franges de la population des territoires palestiniens qui expriment régulièrement leur appréhension de voir leurs valeurs traditionnelles dissoutes dans une cohabitation avec les israéliens.

En conséquence, seule la création de deux entités territoriales intégrées économiquement permettra aux palestiniens de vivre dans l'Etat démocratique et laïc, regroupant musulmans et chrétiens, qu'ils s'efforcent de promouvoir afin de préserver leur identité arabe. Parallèlement, les israéliens pourront conserver homogène l'Etat moderne d'inspiration biblique auquel tiennent fortement les juifs orthodoxes ainsi que les nombreux partisans de l'idéal sioniste, qu'ils soient de l'intérieur ou de la diaspora.

22. BENEFICES SECURITAIRES

Très visibles depuis le décès de Yasser Arafat, les initiatives tant israéliennes que palestiniennes, démontrent que les parties ont bien compris tous les bénéfices sécuritaires qu'elles pouvaient d'un accord négocié aboutissant à la création de deux Etats viables.

D'une part, la seconde Intifada, la récurrence des attaques du Hamas et la poursuite des harcèlements du Hezbollah ont fini de prouver que les populations israéliennes ne seront jamais en sécurité tant que subsistera cet état de guerre larvée qui prévaut dans la région.

Depuis le début de la seconde Intifada, l'armée israélienne est obligée de maintenir un fort contingent autour de la bande de Gaza pour assurer la sécurité des 8000 colons qui y vivent. Pourtant, cet important dispositif permanent, régulièrement renforcé lors des opérations ponctuelles, n'a pas empêché les pertes israéliennes de dépasser le millier de victimes. Cette incapacité manifeste du gouvernement israélien à assurer efficacement la sécurité de ses citoyens est pour beaucoup dans la décision du premier Ariel Sharon de s'allier aux travaillistes, en janvier 2005, pour obtenir le démantèlement unilatéral des colonies de Gaza.

Dans le même temps, malgré l'avancement des travaux de la clôture dite de sécurité en Cisjordanie, la poursuite des attaques suicides des partisans du Hamas a permis aux palestiniens de maintenir une psychose de la terreur à l'intérieur du territoire hébreu voire de la porter jusqu'en Egypte dans les sites touristiques fréquentés par des touristes israéliens. Et c'est à ce constat qu'il faut lier la décision israélienne de ne se retirer que des implantations les plus vulnérables de Cisjordanie en février 2005. En somme, se redéployer pour mieux contrôler comme le disait Leila SHAHID⁸.

Au même moment, le Hezbollah n'a jamais cessé ses harcèlements sur les colonies proche du Sud-Liban malgré les actions préemptives israéliennes.

⁸ Madame Leila SHAHID, déléguée de la Palestine en France, CID, le 06 Décembre 2004.

Et du fait que la Syrie lie tout accord de paix au règlement du contentieux territorial du Golan, les colons israéliens des régions septentrionales et leur gouvernement n'ont pas encore fini de s'inquiéter pour leur sécurité.

En résumé, le pragmatisme actuel des dirigeants israélien découle de leur prise de conscience de l'inutilité de la violence et des risques néfastes de la colonisation.

D'autre part, les succès réguliers de l'armée israélienne démontrent que ni les dirigeants palestiniens, ni les populations civiles, ni leurs alliés du monde arabe ne seront en sécurité tant que ce conflit perdure.

En tête des cibles israéliennes, les dirigeants politiques palestiniens ont été décimés ces cinq dernières années. En plus des dizaines de chefs de cellules de différentes factions emprisonnés, le Hamas a successivement perdus trois chefs en l'espace d'une année. A cette redoutable efficacité dans les opérations armées, il faut ajouter la neutralisation politique de Yasser Arafat et de toute son administration dans les dernières années de sa vie.

En second lieu, les populations palestiniennes vivent dans une insécurité permanente du fait des dommages collatéraux dus aux actions militaires des deux belligérants. Au climat de terreur instauré par les services de sécurité de leurs différents mouvements politico-militaires, ils subissent quotidiennement les feux des ripostes et des représailles israéliennes qui vont des tirs aveugles aux destructions de maisons en passant par les internements sans procès.

En ce qui concerne les Etats arabes qui auraient encore les vellétés de jouer un rôle militaire dans le conflit, l'avance technologique et l'accroissement des capacités opérationnelles israélienne leur ôte toute chance de parer à la menace qui pèse en permanence sur leur sécurité nationale. A ce titre, l'annihilation des projets nucléaires de Saddam Hussein, les derniers affrontements entre les aviations syrienne et israélienne ainsi que l'accrochage

récent qui a coûté la vie à des garde-frontières égyptiens venaient montrer à point nommé que la tranquillité des citoyens arabes rimait avec une paix définitive à conclure avec l'Etat hébreu.

En conséquence, la coexistence de deux entités souveraines avec des frontières acceptées par tous permettra aux palestiniens et aux israéliens de vivre dans des états viables parce que dotés d'atouts économiques certains.

23. GAINS ECONOMIQUES

La dissipation de la psychose sécuritaire qui prévaut dans le Proche et le Moyen Orient ouvre des perspectives économiques intéressantes à tous les pays de la région, en particulier pour Israël et le futur Etat de Palestine.

En effet, un Etat israélien cohabitant avec la Palestine est viable parce qu'il va réduire ses pertes économiques actuelles, diminuer substantiellement son budget de Défense et accéder aux marchés arabes.

En à peine plus d'un demi siècle, Israël est devenu l'un des vingt pays les plus riches du monde. Avec une croissance soutenue jusqu'à la fin des années 1990, l'Etat hébreu présente une économie dynamique mais qui subit un ralentissement depuis à cause de la raréfaction des investissements directs étrangers, de la perte de productivité due au renvoi de la main d'œuvre palestinienne et de la chute des revenus du tourisme.

Parallèlement, ce pays consacre près de 20% de son budget à la Défense soit l'un des premiers postes de dépenses publiques après la dette due aux Etats-Unis qui résulte, elle aussi, largement de la fourniture d'équipements militaires. La résolution du conflit permettrait de réorienter ces ressources importantes vers les secteurs déficitaires comme les investissements sociaux et l'infrastructure de transports. En plus, la réduction des installations militaires libèrerait des espaces industriels à proximité des grands ports méditerranéens et des terrains pour l'agriculture et le tourisme.

En outre, un accord de paix définitif permettrait à Israël d'accéder aux marchés arabes voire de les rendre captifs en raison de son avance technologique et industrielle. Les accords d'Oslo, qui ont entraîné la levée des blocus économiques et apporté un peu de confiance, ont fait croître son PIB de près de 50% entre 1995 et 1999⁹. Aujourd'hui, Israël exporte pour 29,32 milliards de dollars de machines, de software, de diamants taillés, de produits agricoles, de produits agricoles, de composants chimiques et de textiles principalement vers les Etats-Unis et les pays de l'Union Européenne mais peut doubler ce volume en accédant aux marchés arabes du Golfe Persique .

Ainsi, le 14 décembre 2004, Israël et l'Egypte ont signé un partenariat stratégique industriel et commercial, cosigné par les Etats-Unis d'Amérique. A ce titre, des zones industrielles qualifiées sont établies entre les deux pays, à commencer par les villes égyptiennes d'Alexandrie, le Grand Caire et Port-Saïd. Les produits fabriqués dans ces ZIQ n'auront ni quota, ni droits de douane pour pénétrer sur le marché américain, et éventuellement dans toute la zone ALENA à condition que le taux d'intégration industrielle (taux de fabrication sur place) soit d'au moins 35% et qu'ils comportent au moins 11,2% de composants israéliens. Rien que ce partenariat portera les échanges commerciaux israélo-égyptiens de 44 à 70 millions de dollars.

En somme, pour rester compétitives face à leurs concurrents européens et asiatiques, les entreprises israéliennes sont tenues de migrer vers les technologies à haute valeur ajoutée et de délocaliser les productions de base dans les pays arabes, en Palestine en particulier.

En ce qui concerne les palestiniens, leur Etat sera viable dans la mesure où les aides qui lui sont allouées iront à la construction d'infrastructures civiles, que ses citoyens accéderont largement au marché du travail de leur puissant voisin et qu'ils bénéficieront des technologies israéliennes pour développer leurs échanges avec le monde arabe.

⁹ BISHARA Marwan. « Dans l'héritage des accords d'Oslo ». Le Monde Diplomatique, Avril 2001

Aujourd'hui, l'aide massive que les pays arabes allouent aux palestiniens va au développement de leurs forces de sécurité et à l'entretien de leurs réseaux politico-militaires dans les pays accueillant des réfugiés. Additionnés aux sommes déjà mises à leur disposition par l'Union Européenne et au soutien promis par les Etats-Unis, elles constituent un budget conséquent pour l'édification des infrastructures d'un Etat à la superficie réduite et disposant d'une main d'œuvre qualifiée.

De même, Israël aura un besoin croissant d'une main d'œuvre que sa population ne sera pas en mesure de fournir au vu de ses perspectives de croissance actuelle. A ce titre, bien que son agriculture continue de se développer en utilisant les techniques les plus modernes et participe à hauteur de 9%, à la constitution de produit national brut, elle souffre d'une forte pénurie de main d'œuvre depuis le déclenchement de la seconde Intifada. En effet, la plupart des terres restent toujours la propriété du Fonds National Juif¹⁰, les structures principales d'exploitation sont les communautés collectivistes (kibboutzim), les villages coopératifs fondés sur le principe de l'exploitation familiale des terres (moshvé ovdim) et la combinaison des deux précédents (moshavim shitoufiyim) ; ce qui ne facilite pas l'appel, certes croissant, à des travailleurs asiatiques et africains immigrés. Et cette solution ne semble pas durable en raison des risques d'installation définitive sur un territoire que beaucoup d'extrémistes jugent déjà exigü pour contenir les réfugiés palestiniens.

En conséquence, la main d'œuvre palestinienne est toute qualifiée pour reprendre, voire élargir, la place qui fut la sienne dans le bâtiment et l'agriculture israélienne.

Et surtout, la population palestinienne est jeune et assez bien éduquée grâce à l'appui constant des Nations Unies et de l'Union Européenne. La

¹⁰ Des sa naissance, l'organisation sioniste mondiale a mis sur pied la banque coloniale juive et un organe foncier, le fond national juif(KKL), chargés d'acheter les terres en Palestine grâce aux contributions de la diaspora. Le principe fondamental établi par ses statuts affirme l'inaliénabilité absolue de la « terre promise », propriété de tout Israël. Les terres sont donc louées aux citoyens de confession juive pour une durée maximale de 49 ans, la cinquantième année de location consécutive entraînant une perte de plein droit de la propriété (Loi Mosaique)

création d'un Etat pourrait lui permettre d'accéder aux technologies manufacturières israéliennes pour se spécialiser dans un rôle de sous-traitance pour l'industrie de pointe du puissant voisin. En outre, une telle qualification permettrait aux palestiniens de faire l'interface entre les marchés israéliens et arabes parce qu'ils disposent déjà d'une forte communauté expatriée dans ces pays et dont l'expertise est reconnue.

En définitive, un Etat palestinien et un Etat israélien seront viables parce qu'il dispose de tous les atouts pour créer un embryon de marché commun, pivot entre ceux de l'espace euro-méditerranéen et du monde arabe, et, qu'en plus du soutien européen, ils bénéficient du soutien des Etats-Unis qui sont disposés à leur accorder des mesures tarifaires spéciales pour l'entrée dans la zone de l'ALENA, à l'image de ce qui se fait déjà pour les produits israélo-jordaniens et israélo-égyptiens.

III. CHAPITRE 3 : IMPLICATIONS

La création d'un Etat palestinien viable coexistant pacifiquement avec Israël est un impératif parce que la stabilité du Proche et du Moyen Orient est un facteur de paix au niveau mondial et a fortes implications pour la France.

31. IMPACTS SUR LA SECURITE COLLECTIVE

La coexistence pacifique d'un Etat palestinien et d'un Etat israélien permettra à la communauté internationale de réduire le terrorisme et de limiter la prolifération des armes et surtout la dissémination de celles dites de destruction massive.

Depuis la neutralisation de la *Fraction Armée Rouge* allemande, des *Brigades Rouges* italiennes et d'*Action Directe* en France, la seule mouvance terroriste exerçant son action dans le monde entier est celle d'origine moyen-orientale ou justifiant sa cause par la situation qui y prévaut. Ainsi, tous les mouvements politiques utilisant encore cette forme d'expression armée circonscrivent leur action à leur région d'origine. Il est en ainsi des activités de l'*Armée Républicaine* en Irlande du nord, de celles l'*ETA* au pays basque et de tous les mouvements asiatiques tels que les *Tigres Tamouls* ou les *Maoïstes Népalais*, entre autres. Tandis que les activistes de la mouvance *Al Qaida* s'attaquent aux intérêts qu'ils prétendent combattre partout où leur cibles sont accessibles, à l'exemple d'activistes maghrébins s'attaquant aux passagers du métro madrilène.

Cette mondialisation du terrorisme a été initiée au début des années 1970 par les mouvements armées palestiniens et son évolution actuelle est une des résultantes du conflit israélo-arabe et des guerres d'Irak.

En conséquence, une solution acceptable à ces différends aurait un fort impact sur ce terrorisme dans la mesure où ses instigateurs perdrait leur principale justification et verrait se réduire inexorablement le peu de capital de sympathie qui leur est accordé. Ainsi, le terrorisme reviendrait à la place marginale qui a toujours été la sienne dans les sociétés humaines ; une forme de lutte circonscrite dans une région géographique, très ciblée sur un groupe

particulier et menée par une poignée d'hommes ayant un soutien populaire très limité.

En ce qui concerne la prolifération des armes, les pays du Proche et du Moyen Orient sont incontestablement parmi ceux qui ont acquis le plus grand nombre d'armements au cours de ces cinquante dernières années. Ainsi, des batailles de chars équivalentes à celles du front germano-soviétique de la Seconde Guerre Mondiale ont opposés les armées arabes à celle d'Israël lors du conflit du 1973.

Aujourd'hui, les armements conventionnels, chars et artillerie, cumulés des pays de cette région dépassent de loin en nombre ceux des vingt cinq pays de l'Union Européenne qui sont beaucoup plus peuplés et plus riches. Le ratio est encore plus important en ce qui concerne les hommes en armes, les pays arabe de moins de trente millions d'habitants entretiennent tous des forces terrestres comprises entre 75000 et 150 000 militaires, soit presque autant que les armées de terre de la France, de la Grande Bretagne ou de l'Allemagne.

Cette accumulation d'armes dans des pays qui ont souvent des menés idéologiques ou des visées régionales a entraîné une réexportation massive vers des Etats du tiers-monde, africains et asiatiques, voire vers des mouvements terroristes et mafieux. Ainsi, la Libye, l'Egypte et Israël ont inondé d'armes légères et de mines certains pays d'Afrique sud-saharienne, d'Asie du sud-est et d'Amérique latine.

Et la gestion de ces arsenaux n'étant pas toujours stricte, il s'en est ensuivi une circulation incontrôlée d'armes qui sont cycliquement utilisés dans les conflits internes et le banditisme transfrontalier.

De surcroît, ce sont les Etats de la région moyen orientale qui figurent parmi les principaux acteurs de la dissémination des armes de destruction massive parce qu'ils se trouvent des justifications dans le conflit israélo-arabe. La surenchère dans l'acquisition d'armes chimiques, bactériologiques et nucléaires est consubstantielle a ce conflit. Des la création d'Israël en 1948,

chaque belligérant a tout mis en œuvre pour chasser l'autre des terres qu'il occupait et c'est en toute logique que chaque partie s'est mise à la recherche de l'arme qui lui donnait la supériorité absolue sur l'adversaire. Ainsi, pendant qu'Israël s'attelait à l'acquisition d'une aviation moderne et au développement de l'arme atomique, certains des pays arabes s'attachaient les services d'allemands puis de russes pour construire un arsenal répondant. Cette course s'est accélérée dans les années 1970 par l'acquisition d'armes chimiques par l'Irak et les indiscretions officielles sur la maîtrise du nucléaire par Israël. L'accélération sera marquée dans les années quatre-vingt par les programmes de missiles balistiques développés par Israël, le début de la construction de la centrale nucléaire irakienne et les tentatives libyennes de mettre sur pied une fabrique d'armes chimiques.

Aujourd'hui, en dépit des promesses d'aide de l'Union Européenne et des menaces des Etats-Unis, la course à la possession de l'arme nucléaire est relancée plus que jamais par l'Iran soutenue par la Russie. De surcroît, certains Etats et groupes terroristes de la région seraient tentés de mettre au point des armes radiologiques parce que leurs ambitions en la matière sont fortement bridées par les grandes puissances et les organisations internationales ou parce qu'ils ne disposent pas des moyens nécessaires et des infrastructures adéquates.

Et il est patent qu'aucun Etat arabe n'y renoncera définitivement tant qu'il ne sera pas prouvé qu'Israël ne possède pas l'arme atomique ou a renoncé à s'en doter. De même, que toutes les puissances régionales d'Asie, telle que la Corée du Nord entre autres, n'adhéreront pleinement au traité de non-prolifération nucléaire et aux différentes conventions sur les armes de destruction massives que si ces accords internationaux sont effectivement appliqués dans le Proche et le Moyen-Orient qui, de nos jours, font figure de région-témoin dans la mise en œuvre du droit international.

En résumé, les programmes de réduction de la prolifération des armements conventionnelles et d'arrêt de la dissémination des armes de

destruction massive ainsi que la lutte contre le terrorisme international doivent intégrer la résolution du conflit israélo-palestinien parce qu'il figure tant parmi les sources que les facteurs aggravants de cette problématique des relations internationales contemporaines.

32. CONSEQUENCES SUR LA SOCIETE FRANCAISE

La cohabitation pacifique d'un Etat israélien et d'un Etat palestinien, viables, est une solution jugée acceptable par tous les protagonistes du conflit du Moyen Orient et aura des conséquences positives pour la France en terme de politique d'intégration, de sécurité publique et de cohésion nationale.

D'abord, la problématique de l'intégration qui concerne les citoyens français de confession juive, ceux d'origine arabo-musulmane et les immigrants, africains et asiatiques, arrivés plus récemment.

Certes, la citoyenneté française a été accordée aux immigrants de religion juive dès 1791 mais l'affaire Dreyfus et la politique du gouvernement de Vichy durant la Seconde Guerre Mondiale semblent encore inspirer des hésitations aux Israélites partisans de l'assimilation dans la société française. En effet, avec près de 600 000 juifs¹¹, la France abrite la seconde communauté juive de la diaspora après celle des Etats-Unis d'Amérique et la France est, aussi, le pays l'intégration de ces citoyens la plus avancée au monde avec des intellectuels reconnus, des financiers de renom, un cardinal de l'église catholique, d'éminents hommes politiques dont cinq ont pu accéder aux rangs les plus élevés du gouvernement. Et pourtant, depuis la présidence du Général de Gaulle, les relations politiques entre la France et Israël n'ont pas toujours été des plus cordiales allant de tensions tel l'embargo sur les armes en pleine guerre israélo-arabe en 1967 à des colères comme celle qui a suivi la déclaration du premier ministre Ariel Sharon appelant ses coreligionnaires français à rentrer, en fin 2004.

De même, beaucoup d'Israélites, citoyens français depuis plusieurs générations gardent jalousement leur double nationalité, partent effectuer leur

¹¹ CUKERMAN M., Président du CRIJF, séminaire au CID., le 06 Décembre 2004

service militaire en Israël et n'hésitent pas parfois à s'installer dans les colonies en Palestine.

Cette attitude de défiance que beaucoup d'entre eux justifient par une méfiance que leur inspirerait les malheureuses expériences précitées entame fortement la crédibilité de la politique française d'intégration mais serait certainement atténuée si les israéliens de l'intérieur et de la diaspora sortait de leur mentalité d'assiégé en acceptant de cohabiter avec un Etat palestinien viable.

En parallèle, les islamisants français qui avec 6 millions de citoyens constituent la première communauté musulmane d'Europe sont progressivement entraînés dans l'engrenage du conflit arabo-israélien. Ainsi, « *le problème Israël-Palestine a gagné en centralité*¹² » dans la jeunesse française arabo-musulmane depuis quelques années, particulièrement depuis le début de la seconde Intifada. En effet, ces jeunes issus de familles modestes et peu éduquées ont de plus en plus tendance à mettre en corrélation leur situation dans les quartiers défavorisés à celle des enfants en révolte de Gaza et de Cisjordanie. De même, les refus répétés d'Israël de se conformer aux résolutions des Nations Unis alors que les états arabes, dont certains d'entre eux sont originaires, y sont contraints par les sanctions ou la force armée ont fait progressivement grandir un sentiment diffus d'injustice. L'établissement inconscient d'un lien entre la révolte palestinienne, les difficultés des communautés arabo-musulmane à accéder pleinement au rêve français, l'indulgence envers Israël et les problèmes soulevés par la demande d'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne est aussi entrain d'affecter négativement la politique d'intégration de la France.

En conséquence, la création d'un Etat palestinien aura des conséquences pour la France parce que cette perception d'un sentiment d'injustice et d'exclusion est entrain de produire une dérive communautaire affectant près de 10% de ses citoyens.

¹² DALIL Boubakeur, Recteur de la Mosquée de Paris, séminaire au CID, le 06 décembre 2004.

Incidentement, les communautés d'immigration plus récentes, africaines et asiatiques, seront influencées par la manière dont la France aura intégré ses composantes arabo-musulmanes qui en sont déjà à leur troisième, voire quatrième génération. Soit elles croiront en une France plurielle et feront les efforts nécessaires pour s'intégrer, soit elles tireront la conclusion que la France n'a pu intégrer les israélites et les arabo-musulmans et se replieront sur elles dans des « ghettos » et des « chinatowns » à l'américaine.

En second lieu, la problématique de la sécurité publique qui se décline aujourd'hui en terme d'actes terroristes, de petite délinquance et de violences urbaines.

Les attentats de Madrid et de Bali ont montré qu'aucun pays n'est à l'abri du terrorisme international que ce soit sur son territoire ou contre ses citoyens voyageant à l'extérieur. La France est particulièrement exposée parce qu'elle a une société ouverte, qu'elle défend sur la scène internationale des résolutions contre des pays soutenant notoirement les mouvements terroristes contemporains et qu'elle abrite une communauté qui s'estime exclue, donc en mesure de sécréter des extrémistes pouvant servir de relais à ces entreprises terroristes voire d'acteurs.

Donc, en faisant régresser le sentiment de discrimination résultant du glissement sémantique arabe-musulman vers islamiste-terroriste, une solution israélo-palestinienne au conflit du Moyen-Orient aura forcément un effet de réduction de cette menace ainsi que de la petite délinquance qui s'exprime, aujourd'hui, en terme d'incivilités dans les lieux publics ou d'autres délits mineurs et de comportement antisémites.

Enfin, les sympathies pro-palestiniennes des jeunes français arabo—musulmans et leur perception d'un sentiment d'exclusion sont porteurs de germes d'une violence urbaine. En effet, la résurgence de mouvements

extrémistes et néo-nazis qui profanent régulièrement lieux de cultes et cimetières juifs, musulmans ou chrétiens peut amorcer un cycle de heurts entre les communautés à l'image de ce que furent les émeutes de Los Angeles et de Londres, il y a quelques années.

Ce survol des malaises inter et intra-communautaires permet d'affirmer que le règlement du conflit israélo-palestinien est aussi une voie de règlement des problèmes sociaux en France parce qu'il mettra fin aux manipulations consistant à susciter la peur entre les communautés, et qu'il entraînera une adhésion de tous les citoyens aux valeurs qui fondent la nation française.

33. IMPLICATIONS POUR LA FRANCE

L'existence de deux Etats viables, israélien et palestinien, aura des implications directes sur les intérêts stratégiques de la France tant dans le bassin méditerranéen, la construction de l'Europe que les échanges avec le Proche et le Moyen-Orient.

Aujourd'hui, avec la problématique posée par le terrorisme et l'immigration clandestine, le bassin méditerranéen s'affirme, plus que jamais, comme la profondeur stratégique de la France. Tant les politiques de défense du territoire que des valeurs de la société française doivent tenir compte de ce hinterland pour anticiper sur ces menaces. Malheureusement, le conflit israélo-palestinien a engendré un certain blocage politique dans tout l'espace euro-méditerranéen.

Ce différend est, aussi, un des principaux facteurs de crispation dans l'arc culturel et religieux qui va du Maroc au Bangladesh. Cette défiance, plus ou moins ou marqué selon les gouvernements en place, entre certains états méditerranéens et la France a un impact considérable sur leur coopération en matière de sécurité. A ce titre, la Libye a été un important point de passage pour les trafics de toutes sortes, les immigrants clandestins et les groupes terroristes durant toute la période où ses relations n'étaient pas au mieux avec les pays européens en raison de l'embargo qui lui était imposé.

Donc, étant le pays le plus attractif de la Méditerranée, la France a fortement subi les conséquences de cette porosité des frontières et continue d'en être affecté de manière récurrente, à chaque fois que les soubresauts du conflit du Moyen-Orient entraînent une dégradation de ces relations avec un des Etats du bassin.

En conséquence, la création d'une Palestine viable vivant pacifiquement au voisinage d'Israël induira une décrispation dans les relations entre la France et ses voisins méditerranéens encore réticents. Une telle amélioration dans ses relations internationales lui permettra de développer les coopérations pour anticiper sur les risques et enrayer les menaces qui se développeraient dans le bassin méditerranéen ou utiliseraient la région comme zone de transit.

Ensuite, la position géographique de la France dans le bassin méditerranéen ainsi que son statut de puissance majeure de la région conforteront son rôle de nation de référence dans la construction européenne si un état palestinien viable voit le jour au coté d'Israël.

D'une part, l'élargissement de l'Union Européenne vers Malte, Chypre et, éventuellement, vers la Turquie n'apportera tous les bénéfices escomptés que si les tensions sont dissipées sur tout le pourtour de la Méditerranée. En effet, les échanges entre l'entité européenne et ses voisins immédiats ne pourront se développer que si ces derniers établissent les conditions de paix et de démocratie adéquates; une évolution freinée aujourd'hui par le conflit israélo-arabe qui entretient de manière indirecte des crispations latentes dans toute la région.

D'autre part, l'Union Européenne ne peut pas se permettre d'étendre ses frontières au contact d'Etats instables ou en conflit. Un tel voisinage apporterait directement l'insécurité aux citoyens européens des régions frontalières et ouvrirait la porte aux menaces terroristes, aux migrations incontrôlées ainsi qu'à divers trafics. Une telle situation serait désastreuse pour tout les pays de l'Union et affecterait particulièrement la France en raison de

son importante façade sur la Méditerranée, de ses obligations dans la construction de l'Europe de la Défense et de ses charges dans l'économie du continent.

Enfin, c'est surtout au plan économique que la création d'un Etat palestinien viable, coexistant pacifiquement avec Israël, aura des implications pour la France.

D'un côté, contrairement aux Etats-Unis et à l'ancienne Union Soviétique, la France s'est toujours efforcée de ne pas prendre parti dans le conflit israélo-arabe même si elle a entretenu une coopération militaire avec Israël dans les premières années ayant suivi la création de cet Etat. Cette indépendance, initiée par le Général de Gaulle à la fin des années soixante et réaffirmée avec force par le gouvernement du Président Chirac à la veille de l'intervention américaine en Irak en 2003, permet à la France de maintenir des relations satisfaisantes avec tous les pays du Proche et du Moyen-Orient. En 2004, les intérêts croisés franco-arabes avoisinent 400 milliards d'euros et portent sur des échanges allant des matières premières comme le pétrole aux technologies militaires les plus sophistiquées en passant par les services et l'industrie du luxe.

De surcroît, une normalisation des relations israélo-palestiniennes serait de nature à conforter les positions françaises sur ces marchés émergents de près de 500 millions d'habitants, allant de la Méditerranée orientale au Golfe Persique, et qui détiennent plus de 50% de réserves mondiales prouvées d'hydrocarbures.

D'un autre côté, le commerce entre Israël et la France atteint un volume de 2 milliards d'euros et cette dernière est la première destination des touristes israéliens et américains de confession israéliite. Malgré les différends politiques mineurs, récemment illustrés par la sortie controversée du premier ministre Ariel Sharon appelant les israéliites de France à rentrer en Israël, plus de 6000 opérateurs français exportent des produits vers l'Etat hébreu, principalement dans le secteur des biens industriels. Les échanges franco-

israéliens ont doublé ces dix dernières années. Les parts françaises de marché restent stable à 4,5% et sont au 6^{ème} rang des importations alors qu'Israël est le 41^{ème} client et le 43^{ème} fournisseur de la France. Bien qu'en 2002, ils aient enregistré une inflexion sensible, l'excédent commercial en faveur de la France reste élevé et ses entreprises ont de réelles marges de progression notamment dans le cadre des grands projets d'infrastructures récemment initiés par le gouvernement israélien.

CONCLUSION

Somme toute, l'acceptation par les arabes du droit à l'existence d'Israël et la création d'un Etat palestinien viable sont des nécessités impérieuses dans la mesure où les ruptures stratégiques intervenues dans la région ainsi que les fractures internes de la société israélienne ne permettent plus à aucune des parties belligérantes d'entretenir ce conflit. En conséquence, la création d'un Etat palestinien viable coexistant pacifiquement avec l'Etat hébreu est la seule issue pérenne, en terme de sécurité et d'économie, pour tous les pays du Proche et du Moyen-Orient. Incidemment, cette normalisation définitive des relations israélo-arabes aura des implications pour le monde et pour la France en particulier, du fait de la place singulière de cette région tant dans la géographie que l'histoire du monde.

En butte à des contradictions politiques internes et externes, les états arabes ont cédé le terrain aux trois puissances régionales que sont l'Iran, la Turquie et Israël. Et cette nouvelle donne géopolitique leur interdit tout rôle significatif dans les années à venir parce que les Etats-Unis d'Amérique ont besoin de ces trois piliers pour contrôler l'arc de crise qui semble se développer du Maroc au Pakistan et pour contenir toute influence de la superpuissance émergente chinoise vers l'ouest et endiguer un éventuel retour de la Russie en Asie Centrale. En parallèle, le surclassement stratégique d'Israël leur a ôté toute possibilité de remettre en cause tant soit peu son contrôle sur la Palestine.

A l'opposé, la société israélienne est dans une structuration aux antipodes du projet sioniste de ses pères fondateurs. Les citoyens reconnus de confession juive dépassent à peine les 50% de la population et au traditionnel clivage entre askhenazes et sépharades, se superposent des fractures sociales dues au ralentissement de l'économie et à l'intégration difficile des derniers immigrants. Cette situation, accentuée par la psychose sécuritaire, obligera les gouvernements futurs à aller plus loin dans la recherche de la paix qu'un retrait de Gaza ou de colonies mineures en Cisjordanie. Des solutions qui mettront en convergence israéliens et arabes sur la nécessité de créer un Etat palestinien viable.

Conséquemment, cette normalisation définitive est porteuse de bénéfices sécuritaires et économiques. En dépit de ses capacités militaires, Israël dénombre plus de deux mille victimes parmi sa population depuis le début de l'Intifada alors que les pertes palestiniennes font le quintuple. A cela, il faut agglomérer l'impact psychologique du à la psychose du terrorisme ou des représailles pour se représenter l'atmosphère quotidienne dans laquelle vivent ces deux peuples.

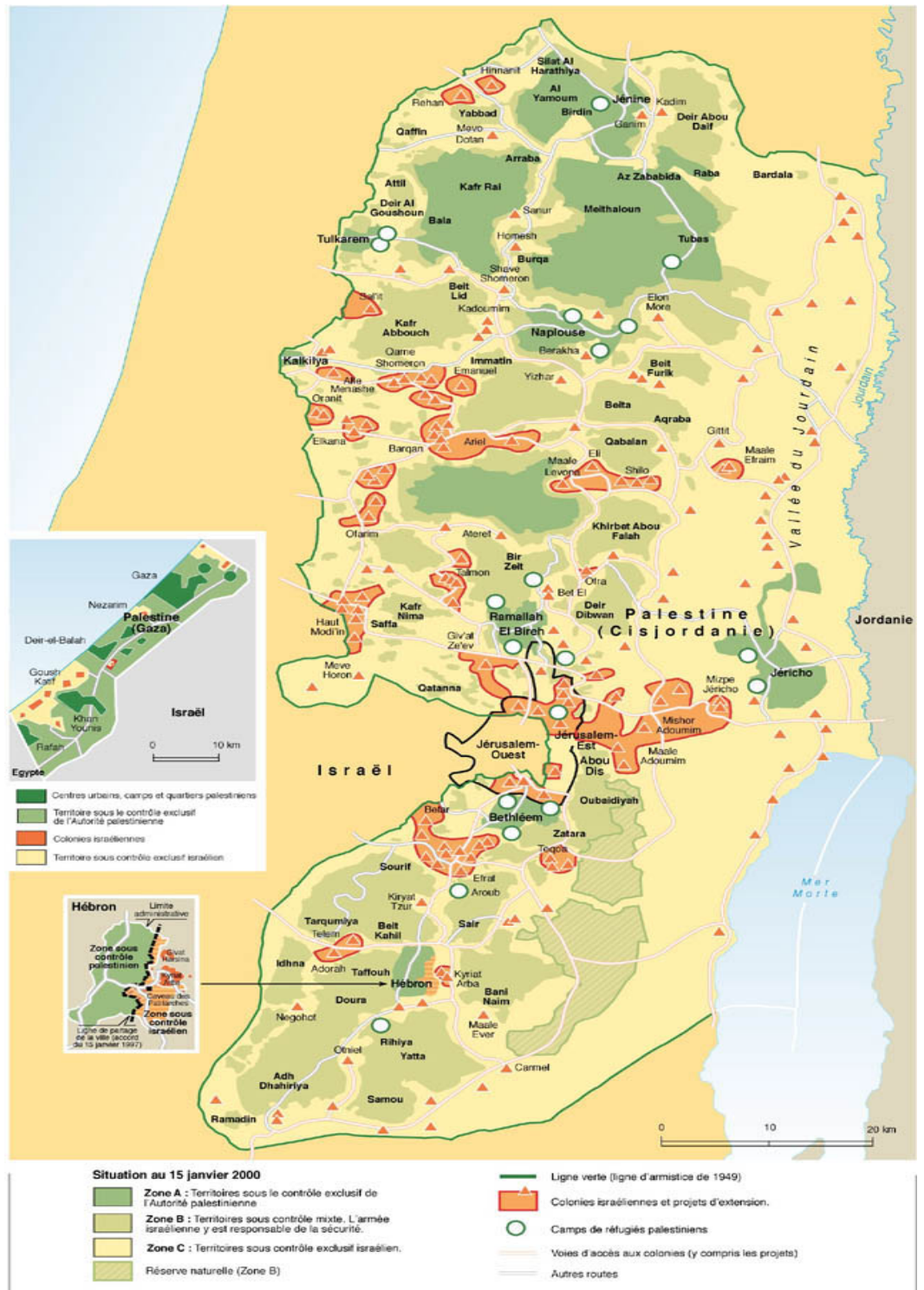
En ce qui concerne l'économie, la baisse des investissements et la perte de confiance sont à l'origine d'une croissance inégalée du chômage. Donc, une coexistence pacifique serait à même de fournir le cadre permettant aux israéliens d'utiliser la main d'œuvre palestinienne et d'accéder aux marchés arabes tandis que leurs voisins accéderaient à la technologie et aux capitaux de leur voisin et, ce, avec un accès garanti vers l'Union Européenne et l'ALENA. Ainsi, un Etat palestinien et un Etat israélien seront viables parce qu'ils ont les atouts pour constituer un pôle moteur dans l'économie du Proche et du Moyen-Orient.

Enfin, un règlement de ce conflit par cette voie aura un impact sur les relations internationales et des conséquences significatives pour la France. Berceau des trois grandes religions monothéistes, foyer de convergence des grandes routes commerciales et point de contact physique des civilisations européennes, africaines et asiatiques, cette région joue un rôle important dans la structuration de la société française contemporaine et dans ses échanges commerciaux.

En conséquence, une coexistence pacifique entre un Etat de Palestine et un Etat d'Israël, viables, a des implications directes sur le devenir des communautés arabes et israélites de la France, sur ses approvisionnements pétroliers et sur l'exportation de ses savoir-faire.

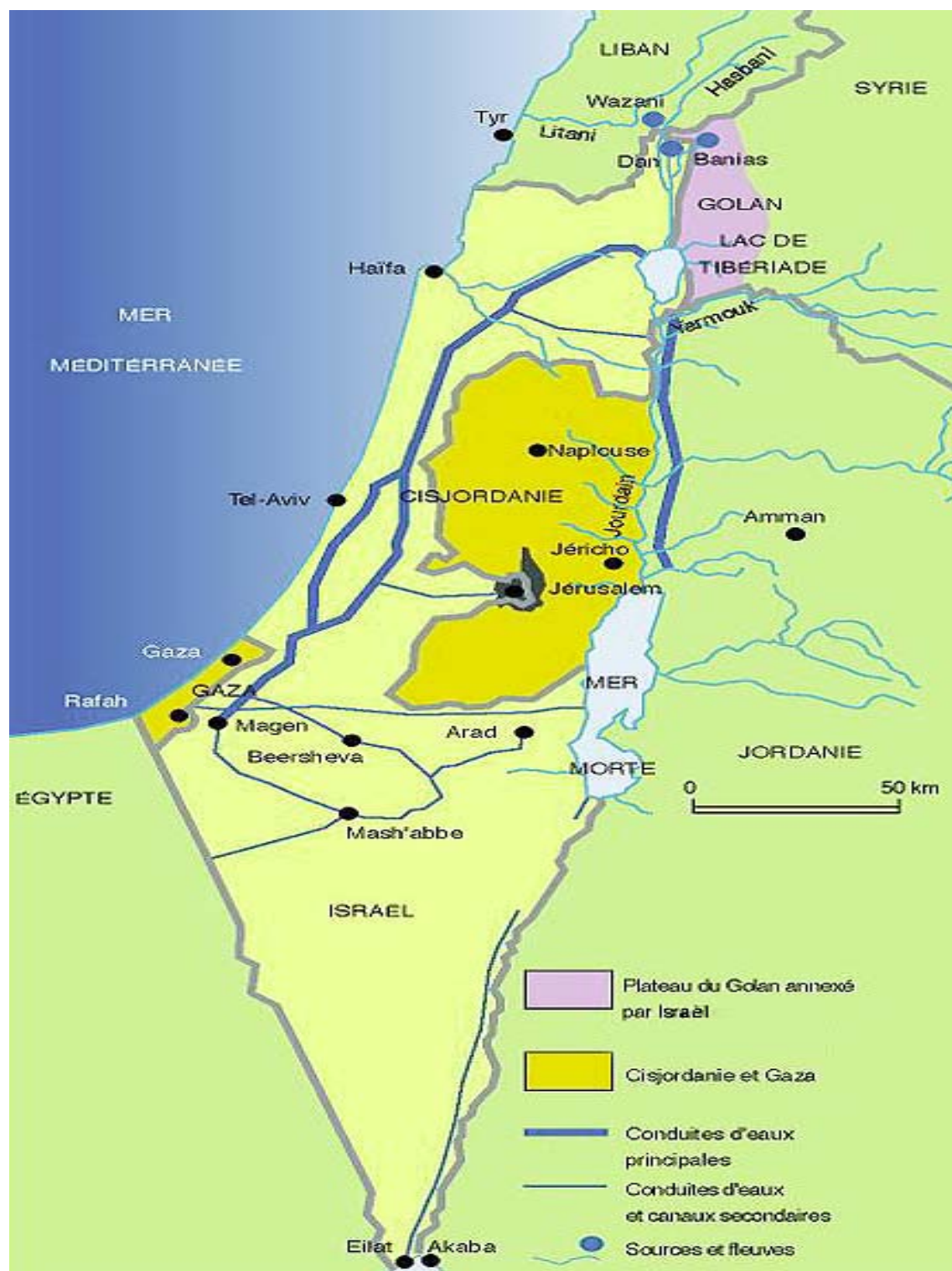
Toutefois, la France se doit d'élaborer des politiques d'utilisation optimale de ses composantes israélites et arabo-musulmanes pour s'impliquer plus dans le processus de paix en cours et pour capitaliser sur ce qui fut sa très remarquée politique arabe afin de conforter ses positions politico-économiques dans cette aire arabophone en recomposition.

ANNEXE 1 : Implantations israéliennes et palestiniennes



Source : REKACEWICZ, Philippe, « Un Etat palestinien morcelé par les colonies », <http://www.monde-diplomatique.fr/car-tes/cisjordanie/pl2000>, février 2000.

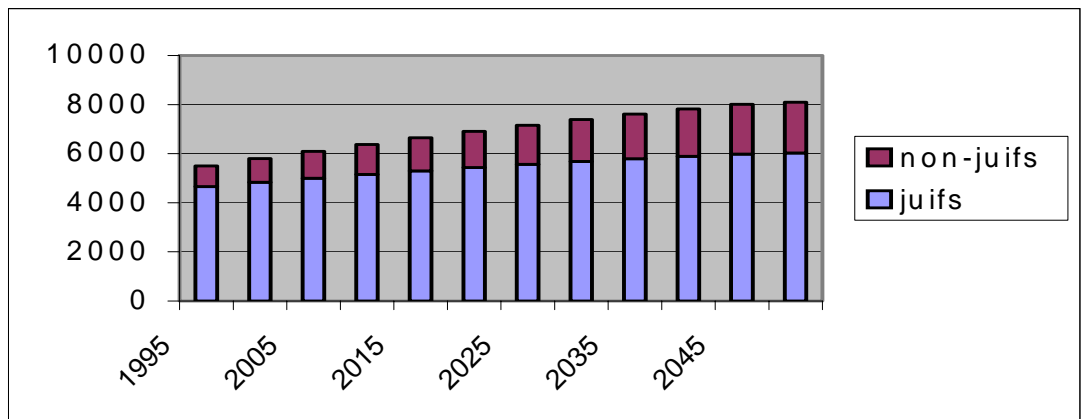
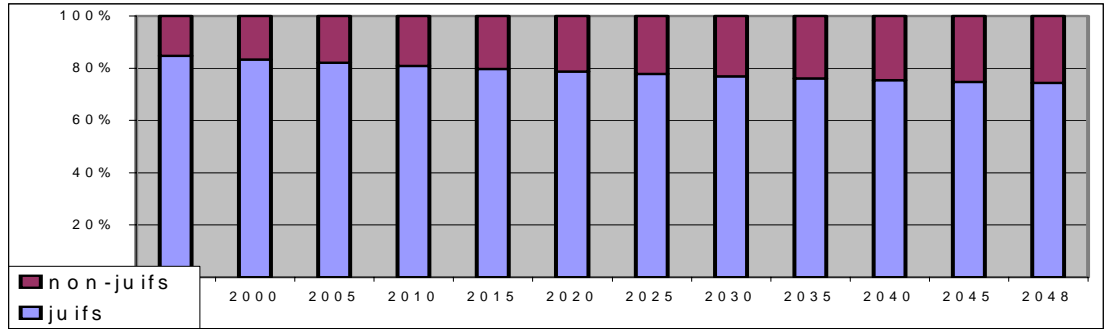
ANNEXE 2 : les ressources en eau de la région



Source : REKACEWICZ, Philippe, « L'eau convoitée »

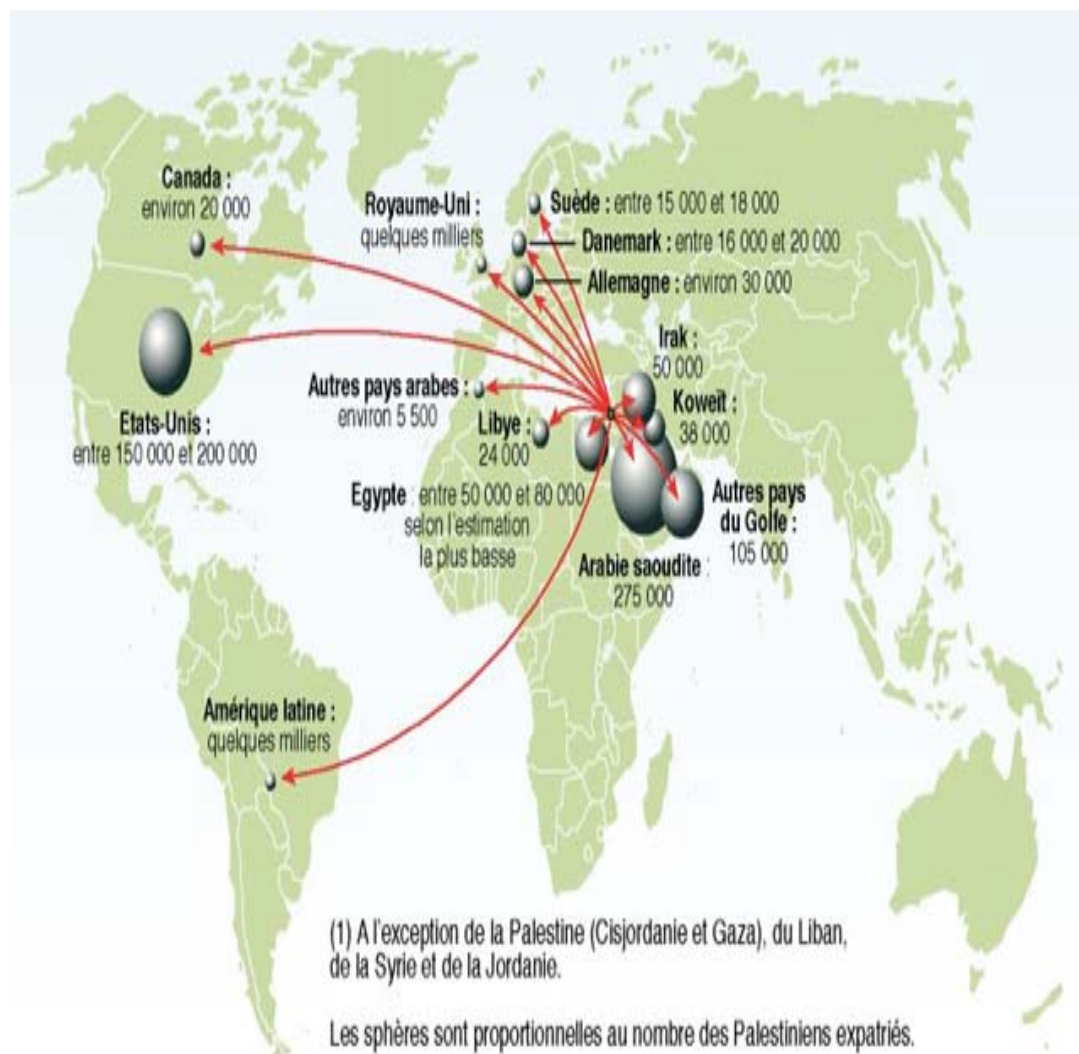
www.monde-diplomatique.fr/cartes ; juin 2000.

ANNEXE 3 : Projections démographiques



Source : Bureau Central des Statistiques, TEL AVIV, Année 2000

ANNEXE 4 : La diaspora palestinienne



Source: REKACEWICZ, Philippe, «*La diaspora palestinienne dans le monde*», <http://www.monde-diplomatique.fr/car-tes/refugiesdiasporapaldpl2000>, février 1998.

BIBLIOGRAPHIE**OUVRAGES EN FRANCAIS**

- ARENDT Hannah, *Sur l'antisémitisme*, Calmann-Lévy, Paris 1973.
- ASCOT Roger, *Le sionisme trahi ou les Israéliens du dimanche*, Balland, Paris 1991.
- ATTIAS J.C. et BENBASSA E., *Israël imaginaire*, Flammarion, Paris 1998.
- AVRAN Isabelle, *Israël Palestine - Les inventeurs de paix*, Les Éditions de l'Atelier et le CCFD, Paris 2001.
- BARTHELEMY André, *Israéliens et Palestiniens. Du dialogue à la paix*. Chronique sociale, Lyon 1992.
- BENBASSA E. et ATTIAS J.C., *Les juifs ont-ils un avenir ?*, JC Lattès, Paris 2001.
- BENBASSA E. et ATTIAS J.C., *Les Juifs et l'Autre*, Le relié, Paris 2002.
- BENSOUSSAN Georges, *Une histoire intellectuelle et politique du sionisme*, Editions Fayard, Paris 2002.
- BISHARA Marwan, *Palestine/Israël : la paix ou l'apartheid*, Éditions de la Découverte, Paris 2001.
- CARRE Olivier, *Le nationalisme arabe*, Editions Fayard, Paris 1993
- CHAUPRADE Aymeric, *Constantes et changements dans l'histoire*, Ellipses, 2003.
- CONDURIER Hubert, *Le monde selon Chirac, les coulisses de la diplomatie française*, Calmann-Lévy, Paris 1998.
- CORM Georges, *Le Proche-Orient éclaté 1956-2000*, Editions Gallimard, Paris ,1999.
- DEBBIE Frank et FOUET Sylvie, *La paix en miettes, Israël /Palestine ,1993-2000*, Presses Universitaires de France ,2001.
- DIECKHOFF Alain, *Israéliens et Palestiniens. L'épreuve de la paix*, Aubier, 1996.
- EL-TAHI Bergman, *Israël et les Arabes*, Editions 1998
- ENDERLIN Charles, *Paix ou guerre :les secrets des négociations israélo-arabes 1917-1997*, Editions Stock,1997.
- FAYE J. P. et de VILAINÉ A. M., *La déraison antisémite et son langage*, Actes Sud, 1993.

- FINKEISTEIN Norman G., *L'industrie de l'Holocauste*, La Fabrique éditions, 2001.
- FLEG Edmond, *Pourquoi je suis juif ?*, Les Belles Lettres, 1995.
- GARAUDY Roger, *Le procès du sionisme israélien*, Éditions Vent du Large, 1998.
- GARAUDY Roger, *Les mythes fondateurs de la politique israélienne*, Samizdat, 1996.
- GERIES Sabri, LOBEL Eli, *Les Arabes en Israël ; Les Juifs et la Palestine*, Maspero, 1969
- GREILSAMMER Ilan, *La nouvelle histoire d'Israël*, Gallimard, 1998.
- GRESH Alain, *Israël, Palestine, vérités sur un conflit*, Editions Fayard, 2002.
- GRESH Alain et VIDAL Dominique, *Palestine 47 : un partage avorté*, Éditions Complexe, 1991.
- GRESH Alain et VIDAL Dominique, *Les 100 Portes du Moyen-Orient*, Éditions de l'Atelier, 1996
- HALEVI Ilan, Israël : *Les mythes fondateurs à l'épreuve du temps*, Revue de l'Association médicale franco-palestinienne, mai-juin 1998.
- HALEVI Ilan (traductions), *Le transfert des Palestiniens, une obsession centenaire*. Textes et déclarations des principaux responsables juifs 1891 à 1961, Revue d'Études palestiniennes, N°18.
- HALTER Marek, *Le judaïsme raconté à mes filleuls*, Robert Laffont, 1999.
- HENRY Laurens, *La question palestinienne*, Editions Fayard, Avril 1999
- LIOCRA Emile, *Israël et le monde arabe*, Edition Ellipses ,1995.
- SAINT-PROT Charles, *Le nationalisme arabe alternative à l'intégrisme*, Paris 1999
- THUAL François, *Le désir du territoire*, Editions Marketing 1999
- XAVIER Baron, *Proche-Orient, du refus à la paix*, Les documents de référence .Hachette 1994
- XAVIER Baron, *Les Palestiniens : Genèse d'une nation*, Editions Points Seuil 2000

OUVRAGES EN ANGLAIS

- SADATE Anouar, *In search of identity*, Collins, Londres 1978.

ARTICLES DE REVUES ET PERIODIQUES

- L'intelligent JEUNE AFRIQUE, N° 2075 du 17 au 23 Octobre 2000 :
-Chadli KLIBI, ancien secrétaire général de la Ligue Arabe : « Condamnés à la paix ».
- Manière de Voir N°54,
-« Proche-Orient, rebâtir la paix » .Novembre Décembre 2000.
- Le Monde Diplomatique : Novembre-Décembre 2000
-« Israël, une société se déchire », Joseph ALGAZY et Dominique VIDAL, p.38
-« Maale Adoumin, une bombe à retardement », Eitan FELNER, p.22
-« Israël a besoin d'un Etat palestinien », Shimon PERES, p.18
- Courrier International : N°749, Mars 2005
-« les colons, Israël contre Israël », page 22-37

SOURCES INTERNET :

<http://www.monde-diplomatique.fr/cahier/proche-orient/question-etat>

<http://www.encyclo.voilà.fr>

<http://www.monde-diplomatique.fr/cartes> (REKACEWIKZ Philippe)

CONFERENCES :

(tenues au CID dans le cadre du séminaire « Géopolitique du Proche et du Moyen Orient » pour l'année académique 2004-2005)

- BINNENDIJK, colonel, ancien attaché militaire France en Israël
- CUKERMAN Maurice, Président du CRIJF
- DALIL Boubkeur, Recteur Mosquée de Paris
- de VILLEPIN Xavier, Sénateur des Français de l'Etranger
- EMIE Bernard, Directeur Proche et Moyen Orient au MAE
- KHAIAT Dr. HIA de la Pitié-Salpêtrière, responsable du Plan anti-cancer
- LEVY M. Directeur département UE au MAE
- MEYER M., Rabbin à Londres
- PIERRET M., Ancien Ambassadeur France en Israël
- SHAHID LEILA, Déléguée de la Palestine en France
- SFEIR Antoine, Directeur des Cahiers de l'Orient
- BIDARD Danielle, Sénatrice de Seine-Saint-Denis
- ZEYA Ugra S. Mme, Premier Secrétaire Ambassade USA à Paris

TABLE DES MATIERES

<u>INTRODUCTION</u>	<u>3</u>
<u>I. CHAPITRE 1 : IMPOSSIBILITE D'AVOIR UN SEUL ETAT</u>	<u>4</u>
11. LE POIDS DE L'HISTOIRE	4
12.LA PROBLEMATIQUE DES RESSOURCES.....	5
13.LE REVE IRREALISABLE	6
<u>II. CHAPITRE 2 : BENEFICES POUR LES DEUX PEUPLES.....</u>	<u>11</u>
21. AFFIRMATION CULTURELLE ET RELIGIEUSE.....	11
22. BENEFICES SECURITAIRES	13
23. GAINS ECONOMIQUES	15
<u>III. CHAPITRE 3 : IMPLICATIONS</u>	<u>19</u>
31. IMPACTS SUR LA SECURITE COLLECTIVE.....	19
32.CONSEQUENCE SUR LA SOCIETE FRANCAISE.....	22
33.IMPLICATIONS POUR LA FRANCE.....	25
<u>CONCLUSION</u>	<u>29</u>
<u>ANNEXES</u>	<u>35</u>
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	<u>35</u>
